



Formations

2022

Mise à jour – juillet 2022



Des formations de proximité, des conférences et des colloques avec pour objectif de développer ou de conforter vos compétences professionnelles.

Entourés de nombreux experts de la protection juridique des majeurs, nous nous engageons à ce que les contenus des thèmes développés soient toujours actualisés.

FNMJI
organisme formateur n°76-30-04160-30



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Contact Formation
Mail : formation@fnmji.fr

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION





SOMMAIRE *(avec liens hypertextes)*

Nos formations

- Analyse de pratique professionnelle *Page 7*
- Calcul des émoluments *Page 6*
- Exercer son métier de MJPM sans s'épuiser *Page 6*
- Evaluation croisée entre pairs *Page 7*
- Pratique professionnelle du MJPM : *Page 4*
 - Détermination du montant de l'argent de vie des personnes protégées *Page 4*
 - Inventaire des biens immobiliers des personnes protégées *Page 5*
 - Location des biens immobiliers des personnes protégées *Page 5*
 - Maintenir le lien avec une personne protégée atteinte de troubles psychiques *Page 4*
 - Rôle de l'avocat dans la mesure de protection exercée par le MJPM *Page 4*
 - Vente des biens immobiliers des personnes protégées *Page 5*
- S'approprier les "Repères pour une réflexion éthique des MJPM" *Page 3*

Et bientôt ... en 2023

Page 8

Calendrier des formations

Page 9

Livret d'accueil des participants à nos formations

Page 10





S'approprier les "Repères pour une réflexion éthique des MJPM"

Une formation au carrefour du droit, de l'éthique et des pratiques professionnelles

Pourquoi participer à ces formations ?

Pour permettre de clarifier les responsabilités du mandataire par rapport à celles des autres acteurs et ainsi faciliter la complémentarité des interventions auprès de la personne protégée. Des situations en lien avec l'activité clé de chacune des journées de formation seront analysées par les intervenants et les participants.

La parution des travaux nationaux sur l'Éthique des MJPM est une opportunité à saisir pour inscrire la profession dans une démarche éthique commune puisque ce support fait aujourd'hui consensus au sein de tous les acteurs de la PJM. L'Éthique doit être ancrée dans nos pratiques professionnelles pour permettre une appropriation et une mise en œuvre de la démarche. C'est pourquoi nous avons privilégié la formation sous la forme de regards croisés entre l'éthicien, le juriste, la pratique mais aussi en imaginant une interaction importante avec l'auditoire. Le MJPM n'a de cesse d'être tirailé entre les attentes sociétales, les projections des uns et des autres. Il n'a de cesse de se heurter à des conflits internes, des choix, des situations où les valeurs et les principes entrent en opposition et rendent les décisions difficiles.

L'exploration du support est vaste. Nous avons fait le choix de vous proposer **une série de 5 journées de formation** sur 2022, basées sur les 4 activités clés :

1. informer – communiquer – dialoguer
2. évaluer – analyser – apprécier
3. assister – représenter
4. rendre compte – saisir – alerter

Dernière Date	Activité clé des MJPM	Intervenants / Contributeurs
Le 30 septembre 2022 à Bordeaux	Rendre compte, Saisir, Alerter	Gilles Raoul-Cormeil - Professeur à l'université de Brest Aurélien Dutier - Philosophe, Chargé de mission à l'EREPL Georges Isabelle - Adjoint à la Direction en charge de la qualité à l'UDAF 41 Sophie Taze et Christelle Le Gourriec , Cheffes de service à l'APASE 56, Membres du GESTO Sandrine Schwob - Directrice générale de la FNMJI Anne Caron Déglise , Avocate générale à la Cour de cassation (<i>sous réserve</i>)

Programme et Bulletin d'inscription

<https://www.fnmji.fr/formation/nos-propositions-de-formation/catalogue-2021-2022/4938-l-exercice-du-mandat-judiciaire-de-la-theorie-a-la-mise-en-pratique-6>

100 % des participants sont satisfaits de ces journées de formation

A **Lyon**, le **4 février 2022**, *activité clé : Informer, communiquer, dialoguer*

A **Paris**, le **30 mars 2022**, *activité clé : Evaluer, analyser, apprécier*

A **Rennes**, le **6 mai 2022**, *activité clé : Assister et représenter*

A **Lille**, le **24 juin 2022**, *activité clé : Assister et représenter*

Durée

Journée de 7 heures

Tarifs pour une journée de formation

En présentiel

Adhérent FNMJI : 180 €

Salariés des adhérents FNMJI : 216 €

Non adhérent FNMJI : 225 €

En distanciel

Adhérent FNMJI : 250 €

Non adhérent FNMJI : 305 €

Etudiant : nous contacter



La pratique professionnelle du MJPM

Être toujours à jour de l'évolution de son secteur d'activité peut vous sembler difficile et très chronophage. Notre projet associatif étant tourné vers la compétence et l'actualisation des connaissances des MJPM, nous vous proposons tout au long de l'année des modules de formation, dans un format adapté à vos contraintes professionnelles.

Durée de chaque module

2h00

Tarifs pour un module

Adhérents FMNJI : 80 €

Salariés des adhérents FNMJI : 96 €

Non adhérents FNMJI : 145 €

Bulletin d'inscription pour les différents modules

<https://www.fnmji.fr/formation/nos-propositions-de-formation/catalogue-2021-2022/4874-pratique-professionnelle-du-mjpm-veille>

**Pour une prise en charge financière par le FIF PL,
penser à vous inscrire à 3 ou 4 modules de la formation « Pratique professionnelle du MJPM »
4 modules équivalent à une journée de formation de 8h00 (soit 320 €)**

<https://www.fnmji.fr/formation/financer-votre-formation/fif-pl>

Pour une prise en charge financière par Crédit d'impôt
<https://www.fnmji.fr/formation/financer-votre-formation/credit-d-impot>

Pour une prise en charge par l'OPCO EP, pour les salariés des MJPMI
<https://www.opcoep.fr/>

Les modules de formation :

Maintenir le lien avec une personne protégée atteinte de troubles psychiques

Date et lieu de formation

Le 8 septembre 2022

Formation à distance de 15h00 à 17h00

Intervenant

Valérie LOISEAU PICHAUD

Programme

https://www.fnmji.fr/images/Plaquette_de_communication_site_internet_Troubles_Psychique_20222.pdf

Le rôle de l'avocat dans la mesure de protection exercée par le MJPM **NOUVEAU**

Date et lieu de formation

Le 19 septembre 2022

Formation à distance de 10h00 à 12h00

Intervenante

Lucile MOURGUES

Programme

https://www.fnmji.fr/images/Plaquette_de_communication_site_internet_Rle_de_lavocat_2022.pdf

La détermination du montant de l'argent de vie des personnes protégées **NOUVEAU**

Date et lieu de formation

Le 4 octobre 2022

Formation à distance de 10h00 à 12h00

Intervenant

Pierre BOUTTIER

Programme

https://www.fnmji.fr/images/Plaquette_de_communication_site_internet_Argent_de_vie_2022.pdf



L'anticipation des obsèques d'une personne protégée

Date et lieu de formation

Le 10 octobre 2022
Formation à distance de 10h00 à 12h00

Intervenant

Jean-Luc CUCINOTTA

Programme

https://www.fnmji.fr/images/Plaquette_de_communication_site_internet_anticipation_des_obsques_2022.pdf

L'inventaire des biens immobiliers des personnes protégées

Date et lieu de formation

Le 10 novembre 2022
Formation à distance de 10h00 à 12h00

Intervenant

Emmanuel CHARPENTIER

Programme

https://www.fnmji.fr/images/Plaquette_de_communication_site_internet_Immo_inventaire_2022_G2_version_2.pdf

La vente des biens immobiliers des personnes protégées

Date et lieu de formation*

Le 1^{er} décembre 2022
Formation à distance de 10h00 à 12h00

Intervenant

Emmanuel CHARPENTIER

Programme

https://www.fnmji.fr/images/Plaquette_de_communication_site_internet_Immo_vente_2022_G2.pdf

La location et la gestion locative des biens immobiliers des personnes protégées

Date et lieu de formation*

Le 15 décembre 2022
Formation à distance de 10h00 à 12h00

Intervenant

Emmanuel CHARPENTIER

Programme

https://www.fnmji.fr/images/Plaquette_de_communication_site_internet_Immo_location_2022_G2.pdf

Bulletin d'inscription pour les différents modules

<https://www.fnmji.fr/formation/nos-propositions-de-formation/catalogue-2021-2022/4874-pratique-professionnelle-du-mjpm-veille>

*Pour une prise en charge financière par le FIF PL,
penser à vous inscrire à 3 ou 4 modules de la formation « Pratique professionnelle du MJPM »*

4 modules équivalent à une journée de formation de 8h00 (soit 320 €)

<https://www.fnmji.fr/formation/financer-votre-formation/fif-pl>

Pour une prise en charge financière par Crédit d'impôt

<https://www.fnmji.fr/formation/financer-votre-formation/credit-d-impot>

Pour une prise en charge par l'OPCO EP, pour les salariés des MJPMi

<https://www.opcoep.fr/>



Exercer son métier de MJPM sans s'épuiser

L'épuisement professionnel, initialement identifié parmi les personnels soignant et aidant, concerne aussi le métier de MJPM qui demande un investissement personnel important.

Quand un MJPM en arrive à ressentir un écart trop important entre ses attentes, la représentation qu'il a de son métier (portée par des valeurs et des règles) et la réalité du travail, le MJPM peut s'épuiser. Un vide « émotionnellement » peut s'installer et conduire à remettre en cause son investissement initial.

Date et lieu de formation

Le 21 octobre 2022 à LILLE

Tarif

Adhérents FMNJI et Chambre des MJPM : 225 €

Non adhérents FNMJI : 325 €

Durée

Journée de 7 heures

Intervenante

Laurence LIBEAU

Programme

<https://www.fnmji.fr/formation/nos-propositions-de-formation/catalogue-2021-2022/5057-exercer-son-metier-sans-s-epuiser-2>

Bulletin d'inscription

<https://www.eventbrite.fr/e/billets-exercer-son-metier-de-mjpm-sans-sepuiser-lille-321175252827>

En collaboration avec la chambre des MJPM des Hauts de France

Calcul des émoluments

La loi prévoit les conditions de rémunération de l'activité des MJPM. Les textes d'application précisent les modalités de financement des mesures de protection, selon le mode d'exercice du mandataire. A première vue, le calcul des émoluments permettant le financement des mesures de protection semble simple à mettre en œuvre puisque tout est codifié. Pourtant pleins de questions demeurent, car l'assiette de calcul n'est pas si simple à déterminer.

Date et lieu de formation*

Module 1, le **13 septembre 2022**

Module 2, le **27 septembre 2022**

Formation à distance

Tarifs

Adhérents FMNJI : 100 €

Salariés des adhérents FNMJI : 120 €

Non adhérents FNMJI : 180 €

Durée

3h00 (2 modules de 1H30)

Intervenants

Jean Marie SECCHI

Nadia HOOGSTOEL

Programme

https://www.fnmji.fr/images/Plaqueette_de_communication_site_internet_Le_calcul_des_moluments_2022_3.pdf

Bulletin d'inscription

Session de septembre déjà COMPLETE

Prochaine programmation

Module 1 : 10 janvier 2023

Module 2 : 17 janvier 2023



Analyse de pratique professionnelle

L'analyse des pratiques professionnelles est fondée sur une confrontation des expériences, un questionnement réciproque et sur l'articulation entre la théorie et la pratique : un va et vient entre l'éprouvé et le réflexif, le vécu et le conceptuel. Elle est une démarche qui se construit avec les participants à partir d'un cadre d'intervention garanti par l'animateur, afin de permettre une implication de chacun et une évaluation du processus engagé.

Durée

Sessions de 2 heures

Durée

Sessions de 3 heures

Date et lieu de formation

Nous consulter

Tarifs

Adhérents FMNJI : 60 €

Non adhérents FNMJI : 90 €

Tarifs

Adhérents FMNJI : 90 €

Non adhérents FNMJI : 130 €

Intervenant

Psychologue

Programme

<https://www.fnmji.fr/formation/nos-propositions-de-formation/catalogue-2021-2022/4779-analyse-de-pratique-professionnelle>

Bulletin de pré-inscription

https://www.fnmji.fr/images//Bulletin_de_pr-inscription_AD2022.pdf

L'évaluation croisée entre pairs

Dans un souci d'amélioration continue des pratiques professionnelles et de la qualité d'exécution des mandats judiciaires confiés, la FNMJI a conçu, développé, et pleinement finalisé un référentiel d'évaluation des pratiques professionnelles des MJPM, à destination de ses adhérents.

Date et lieu de formation

Nous consulter

Formation sur le lieu d'exercice du MJPMi

Tarif

Exclusivité adhérents FMNJI : 350 €

Durée

Formation individuelle de 7 heures

Intervenants

2 MJPMi pairs évaluateurs

Plaquette de présentation

https://www.fnmji.fr/images/prsentation_dispositif_ECP.pdf

Programme

<https://www.fnmji.fr/formation/nos-propositions-de-formation/catalogue-2021-2022/4771-dispositif-d-evaluation-croisee-entre-pairs-2>

Inscription

<https://www.fnmji.fr/evaluation-croisee-entre/mes-evaluations>



Et bientôt ... en 2023

DANS LA PROCHAINE EDITION DU CATALOGUE DE FORMATION

En présentiel

- Communiquer, informer et accompagner grâce à l'humour – 1 jour (7h00)
- Violence, agressivité, colère : la gestion des situations difficiles – 1 jour (7h00)

En distanciel

- Le calcul des émoluments - 1 demi-journée (2X1h30)
- La déduction fiscale des frais de la mesure de protection – 1h30
- La déclaration d'impôts des personnes protégées : les points de vigilance - 1 demi-journée (2X1h30)

- Pratique professionnelle du MJPM – modules de 2h00
 - Les comptes bancaires des enfants mineurs des personnes protégées
 - Clés de lectures des nombreuses propositions d'épargne
 - L'assurance-vie
 - Les comptes bancaires à l'étranger des personnes protégées
 - Successions et libéralités : points de vigilance dans l'intérêt des personnes protégées
 - Les terres agricoles des personnes protégées
 - Droit pénal et personne protégée victime
 - Droit pénal et personne protégée mise en cause
 - Assurances obligatoires de protection de biens des personnes protégées
 - Assurances obligatoires de protection de personnes des personnes protégées

- Les relations avec les familles des personnes protégées – 2 demi-journées (2 X 3h00)



Calendrier des formations 2022

2ème semestre 2022

Thématique	Date	Horaires	Lieu
Pratique professionnelle : Maintenir le lien avec une personne protégée atteinte de troubles psychiques	8 sept. 2022	De 15h00 à 17h00	Formation à distance
Le calcul des émoluments	13 sept. 2022 27 sept. 2022	De 9h00 à 10h30	Formation à distance
Pratique professionnelle : Le rôle de l'avocat dans la mesure de protection exercée par le MJPM	19 sept. 2022	De 10h00 A 12h00	Formation à distance
S'approprier les "Repères pour une réflexion éthique des MJPM" Activités clés : rendre compte, saisir, alerter	30 sept. 2022	De 9h00 à 17h00	Bordeaux
Pratique professionnelle : La détermination du montant de l'argent de vie des personnes protégées	4 octobre 2022	De 10h00 à 12h00	Formation à distance
Pratique professionnelle : L'anticipation des obsèques d'une personne protégée	10 octobre 2022	De 10h00 à 12h00	Formation à distance
Exercer son métier de MJPM sans s'épuiser	21 octobre 2022	De 9h00 à 17h00	Lille
Pratique professionnelle : L'inventaire des biens immobiliers des personnes protégées	10 novembre 2022	De 10h00 à 12h00	Formation à distance
Pratique professionnelle : La vente des biens immobiliers des personnes protégées	1 ^{er} décembre 2022	De 10h00 à 12h00	Formation à distance
Pratique professionnelle : La location et la gestion locative des biens immobiliers des personnes protégées	15 décembre 2022	De 10h00 à 12h00	Formation à distance
Analyse de pratique professionnelle	Nous consulter	Par session de 2h00 ou de 3h00	Nous consulter
Evaluation croisée entre pairs	Nous consulter	De 9h00 à 17h00	Sur le lieu d'exercice du MJPMi

Janvier 2023

Le calcul des émoluments	10 janvier 2023 17 janvier 2023	De 9h00 à 10h30	Formation à distance
--------------------------	------------------------------------	-----------------	----------------------



Livret d'accueil des participants à nos formations

L'accueil en formation

A l'entrée en formation, vous et les intervenants attestez de votre présence via la feuille d'émargement, signée par demi-journée.

Accessibilité handicap

Nous demandons à être informés sur les situations de handicap des participants afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation, de prendre en compte les moyens de compensation du handicap.

Contact référent handicap : presidence@fnmji.fr

Nos méthodes pédagogiques

La pédagogie proposée et majoritairement utilisée dans nos formations se veut active et participative. Elle s'appuie sur les interrogations et observations amenées par les participants. Cette approche permet de dynamiser les réflexions et d'induire les actions à venir. Elle se doit de privilégier des propositions réalistes et pragmatiques afin de favoriser le transfert des acquis en situation de travail.

A l'issue de la formation

Vous et les intervenants évaluez la formation par le biais d'un bilan oral et de questionnaires numériques d'évaluation pédagogique dont les résultats font l'objet d'un rapport d'évaluation prenant en compte l'ensemble des éléments recueillis.

Sur la base de la feuille de présence signée par chacun, vous recevrez une attestation individuelle de formation ainsi que la facture acquittée.

Collecte de données

Pour formaliser votre inscription en formation, nous sommes amenés à collecter des données qui sont enregistrées dans des fichiers informatisés.

Vous disposez d'un droit d'accès sur ces informations conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).

Financement des formations

1. Prise en charge par le FIF PL : <https://www.fnmji.fr/formation/financer-votre-formation/fif-pl>
2. Crédit d'impôt : <https://www.fnmji.fr/formation/financer-votre-formation/credit-d-impot>
3. Prise en charge par l'OPCO EP : <https://www.opcoep.fr/>



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**



avec le soutien financier de la Caisse d'Épargne

